

Règlement du Trophée Challengita

Article 1 – Le trophée Challengita est le classement général officiel des coursières, dans les épreuves fédérales ou agréées par la FFCL.

Article 2 - Ce classement sera calculé sur tous les concours, la Coupe des Cuadrillas, le Championnat de France et toutes les Courses de Challenges (pour les Courses de Challenge, seules les sorties 13 et 14 seront comptabilisées, pour les concours, les coursières devront participer à au moins 3 concours et obligatoirement au Championnat de France).

Article 3 - Le propriétaire de la première vache classée sera récompensé :

Le Ganadero recevra le Trophée Challengita, dont il aura la garde pour un an.

Il recevra un prix de 1500 €.

Article 4 - Lors des épreuves précitées, les coursières seront notées par le jury fédéral.

Article 5 – Le Trophée Challengita sera attribué en calculant la meilleure moyenne obtenue sur les 7 meilleures notes attribuées en Challenge, sur les 3 meilleures notes obtenues en concours et sur la note du Championnat de France.

En cas d'ex aequo, la priorité sera donnée à la vache qui aura la meilleure note au championnat de France.

Article 6 - Le Trophée Challengita et le prix seront remis lors de la Soirée des Trophées de la Course Landaise.

Article 7 - Le Trophée Challengita reste la propriété de la Fédération, mais sera remis en compétition chaque année. Le Ganadéro vainqueur en aura la garde durant un an. Un Trophée souvenir lui sera acquis définitivement.

Article 8 - La coursière lauréate sera la coursière de l'année. A ce titre, elle devra obligatoirement terminer les épreuves fédérales et les concours auxquels elle participera.

Article 9 - L'Union des Clubs Taurins Paul Ricard apporte son soutien financier à « l'Escalot Challengita » pour l'année.

Article 10 - L'Escalot Challengita est mis à jour dans la semaine qui suit les épreuves précitées et sera publié dans l'Escalot Général.

Article 11 - L'Escalot est mis à jour chaque mardi et publié et communiqué aux médias suivants :

La presse Régionale (SUD OUEST Landeset Gers, la DEPECHE du Gers)

Les radios locales (France Bleu Gascogne, Radio d'Artagnan, la Voix de l'Armagnac),

La presse spécialisée (la CAZERIENNE)

Une information spécifique sera faite auprès des speakers de la FFCL

La Fédération s'obligera à communiquer ce classement à chaque épreuve où elle se disputera.

L'UCTPR est le sponsor officiel du Trophée Challengita.

L'Union des Clubs Taurins Paul Ricard est associé au trophée Challengita dans toutes les publications émanant de la Fédération.